



A partir du Jeudi 23 septembre 2010... **Grève jusqu'au retrait !**

LE 7 SEPTEMBRE, PARTOUT DES APPELS UNITAIRES EXIGEAIENT LE RETRAIT...

Comme à l'Université de Rennes I (dix syndicats), au Crédit Agricole (FO, CFDT, SNECA, CGT, CFTC), à l'hôpital de St-Malo (CGT, SUD, FO), dans l'action sociale (FO, CGT et SUD), à la Poste (CGT, FO et SUD), à France Telecom R&D (CGC, UNSA, CGT, FO, SUD), à la ville de St-Malo (CGT, FAFPT, FO)

- Près de 20 % de grévistes au Conseil Général,
- 28,5 % de grévistes le matin au CHU,
- plus de 30% à Pôle emploi Bretagne,
- près de 50% dans l'Education, plus de 53% aux Finances,
- près de 70% à la plate-forme colis du Rheu,
- la municipalité de Bruz quasiment paralysée,
- la caisse primaire de l'assurance maladie fermée, etc...
- 35000 manifestants à Rennes avec plus de trois heures de défilé, un cortège de plus de 2 km.
- La tête du cortège au boulevard de la Liberté quand la queue se trouve encore au début de l'avenue Janvier.
- Plus de trente salariés de chez Aumont (Laillé) en tenue de travail dans le cortège
- 3500 à St-Malo, 1200 à Fougères, 400 à Vitry.

Pourtant, le Président de la République ne lâche rien !

- L'âge légal de la retraite serait toujours reporté à 62 ans,
- L'âge à partir duquel la décote ne s'appliquerait plus serait toujours reporté à 67 ans,
- La durée de cotisation serait toujours augmentée à 41,5 ans en 2020,
- Les salaires des fonctionnaires seraient toujours diminués au prétexte d'une soi-disant caisse des retraites qui n'existe pas,
- Les mères de trois enfants perdraient toujours le droit à pension immédiate après 15 ans de service actif (sauf pour celles étant à 5 ans de la retraite),
- La pénibilité ne serait pas prise en compte sauf pour ceux ayant 10 % d'incapacité,

Alors que...

- Pourquoi ce qui a été possible en 1945 après la guerre ne le serait-il pas maintenant avec un produit intérieur brut de la France en 2009 de 1950 milliards d'euros, deux fois plus qu'en 1982 ?
- L'augmentation des salaires de 10% rapporterait 6,5 milliards d'euros à la Sécu
- La création d'un million d'emplois rapporterait 3 milliards d'euros à la Sécu.
- Une augmentation du taux de la cotisation patronale à rapprocher des 4,7 millions d'euros de salaire annuel des présidents exécutifs des groupes du CAC 40.
- Le montant annuel des pensions versées (250 milliards d'euros) correspond à celui des dividendes encaissés par les actionnaires, c'est également le montant des exonérations depuis 1991 !

Pire, dans un hémicycle quasiment vide (90% d'absents) les députés ont voté les articles 5 et 6 de la loi, portant l'âge légal de la retraite à 62 ans et l'âge à partir duquel la décote ne s'applique pas à 67 ans !

Le Bureau de l'Union Départementale Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine a décidé d'appeler les salariés du public et du privé à la GREVE INTERPROFESSIONNELLE

jusqu'au retrait du projet de loi à partir du 23 septembre

pour

- Préserver le droit à la retraite à 60 ans à taux plein et l'annulation de la décote à 65 ans
- Bloquer tout allongement de la durée de cotisation et revenir aux 37,5 annuités
- Maintenir le système solidaire de la répartition et revaloriser les pensions
- Revenir au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- Maintenir le code des pensions et le calcul sur les six derniers mois dans le public

Bloquer la « réforme » des retraites, c'est pouvoir arrêter toutes les autres !

Des dizaines de postiers de la plate-forme colis du Rheu avec les syndicats FO, CGT et SUD ont voté pour une « grève illimitée à partir de la date adoptée par l'intersyndicale nationale ».

Les journées d'action ne suffiront pas, ce qu'il faut c'est bloquer le pays

Force Ouvrière appelle tous les salariés qui exigent le retrait du projet à préparer la grève

Manifestation, Jeudi 23 septembre

à RENNES, 11h00, avenue Janvier – Métro Gare

rdv FO au carrefour de la rue Albert Aubry